

LA MISSION DE LA PERFORMANCE ET DE LA COMMUNICATION (MPC)

La mission de la performance et de la communication apporte à la fois un appui à la direction dans les différents volets du pilotage de l'entité DMSOI, et un soutien aux différents services métiers de la DMSOI, en lien avec la référente de proximité du SGC, pour assurer leur bon fonctionnement.

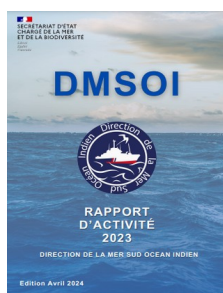


La mission de la performance et de la communication exerce une double mission de pilotage des moyens de la DMSOI et d'interface avec l'administration centrale, le Secrétariat Général Commun (SGC) et la zone de gouvernance (DEAL) de La Réunion.

Elle prépare les éléments relatifs au dialogue de gestion des BOP 205 et 354 et assure le suivi de l'exécution budgétaire et la gestion des moyens humains (suivi des ETPT, recrutements, promotions, gestion indemnitaire, formation, questions statutaires...).

Elle est chargée de l'élaboration et de l'actualisation du règlement intérieur, et en assure le suivi avec les chefs de service.

Elle est en charge du suivi de la santé et de la sécurité au travail, en lien avec les assistants de prévention.



En lien avec la référente de proximité, elle assure le suivi de la bonne exécution du contrat de service établi entre la DMSOI et le SGC. A ce titre, la référente de proximité prépare les réunions des instances du dialogue social et en assure le suivi.

Elle est en charge de la communication interne et externe.